

A/A

Kinshasa, le 26/02/2024

Réf. ACF/RDC/KIN/24/02/005

**A Monsieur le Directeur Provincial
De l'office Nationale de l'Emploi (ONEM)
à Kinshasa.**

Objet : Transmission des Avis Recrutement

Monsieur le Directeur,

Nous venons par la présente vous transmettre en annexe, deux avis de recrutement, pour traitement de l'Office National de l'Emploi/ONEM.

Il s'agit des postes suivants :

- Un avis de recrutement au poste d'infirmier.e
- Un avis de recrutement au poste d'animateur.rice Nutrition Santé
- Un avis de recrutement au poste de Technicien.ne Nutrition Santé
- Un avis de recrutement au poste de Médecin

La date limite de dépôt est prévu le 11/03/2024 à 12H00.

Tout en restant à votre disposition si besoin d'un détail d'informations, nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur l'expression de nos sentiments patriotique.

**Département des Ressources Humaines
ACF-International**



**ACTION
CONTRE
LA FAIM**
COORDINATION RESSOURCES
HUMAINE

AVIS DE RECRUTEMENT N° Réf. : ACFTN/MS/03/2024

TECHNICIEN.NE EN NUTRITION ET SANTE

Action Contre la Faim est une ONG internationale présente en RDC depuis 1996 et qui intervient dans les domaines de la nutrition, de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Dans le cadre de ses activités, ACF est à la recherche d'un.e **Technicien.ne en nutrition et santé** pour sa sous base de Masiambio – Province de Mai-Ndombe.

Durée du contrat	CDD de 6 mois renouvelable
Date souhaitée de début	Avril 2024
Lieu de travail	Masiambio – Province de Mai-Ndombe

Finalité du poste :

Sous la responsabilité directe du Médecin, offrir des soins nutritionnels suivant l'application des protocoles et directives de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë chez les enfants moins de 5 ans en général et ceux malnutris, y compris les FEFA et assurer le système d'information sanitaire.

Mission 1 : Assurer la prise en charge des maladies courantes de l'enfant de 0 à 5 ans selon l'approche PCIMA selon les directives nationales dans les sites de stratégie avancée/mobile :

- Respecter des critères d'admission, des critères de sorties, des critères de référence des enfants souffrant de la malnutrition aiguë sévère ;
- Suivi de la croissance pour tous les enfants de moins de 2 ans qui se rendent dans les services d'orthophonie ;
- Fournir un traitement nutritionnel aux enfants malnutris admis selon les protocoles de traitement approuvés ;
- Effectuer un test d'appétit pour chaque patient admis lors de l'admission et décider de fournir des services de traitement ou de référer à un service de traitement supérieur ;
- Effectuer des mesures anthropométriques lors des visites de suivi ;
- Assurer le suivi nutritionnel des bénéficiaires ;
- Prescrire des médicaments de routine aux patients admis pendant la période d'admission conformément au protocole de traitement approuvé ;
- Identifier les bénéficiaires qui ne répondent pas au traitement et gérer leur suivi ;
- Vérifier les vaccinations des patients et les référer aux structures de santé appropriées si nécessaire/ Vaccinateur de l'équipe de clinique mobile ;
- Identifier les patients qui ont besoin d'être transférés vers l'UNTI car présentant des complications ;
- Assurer l'examen médical au moment de la sortie et valider la sortie en fonction de l'état des bénéficiaires ;
- Vérifier que les critères de sortie sont remplis et agir conformément aux directives thérapeutiques approuvées ;
- Enregistrer toutes les informations nécessaires sur les outils de reporting existants (carnet et carte d'enregistrement pour chaque bénéficiaire, etc.) ;
- Fournir une éducation sanitaire et nutritionnelle aux soignants sur l'allaitement, l'alimentation complémentaire, l'hygiène, les soins aux femmes enceintes et allaitantes, la prévention des maladies.

Mission 2 : Assurer la prise en charge des maladies courantes de l'enfant de 0 à 5 ans selon l'approche PCIME selon les directives nationales dans les sites de stratégie avancée/mobile :

- Les services de diagnostic et de traitement doivent être effectués sur la base des directives validées ;
- Procéder à l'anamnèse et à l'examen physique des enfants malades ;
- Évaluer les différents signes et symptômes pour le diagnostic du patient ;
- Prescrire les médicaments appropriés au patient ;
- Déterminer s'il s'agit d'une première visite ou d'une visite de suivi pour ce problème ;
- Conseiller la personne qui s'occupe de l'enfant et lui transmettre les messages nécessaires, en particulier sur l'utilisation des médicaments ;
- Faciliter l'orientation vers des centres de santé supérieurs des patients compliqués disposant d'un document officiel de traitement anticipé ;
- Enregistrer toutes les informations nécessaires dans les outils de rapport existants.

Mission 3 : Conseils en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) :

- Promouvoir les compétences en matière d'allaitement maternel en diffusant des messages pertinents sur les 1000 jours de vie auprès des mères et des personnes qui s'occupent des enfants ;
- Donner un avis personnalisé à la personne accompagnante, pendant le traitement ;
- Fournir des messages clés sur l'ANJE aux mères et aux personnes qui s'occupent des enfants, y compris l'application de la GMP aux enfants de moins de 2 ans ;
- Organiser des sessions de groupe sur les messages de base/clés sur les 1000 jours de vie pour les soignants qui visitent l'unité de soins mobile ;
- Orienter les patients vers les services appropriés en fonction de leurs besoins (complications) ;
- Soutenir l'organisation de séances d'éducation nutritionnelle et sanitaire à l'intention des bénéficiaires qui fréquentent la clinique mobile ;
- Participer à la stimulation des patients ;
- Enregistrer toutes les informations nécessaires sur les outils de reporting existants.

Mission 4 : Mettre en place et promouvoir les mesures de PCI dans les sites de soins :

- Organiser le circuit du patient, intégrant les mesures de prévention et de contrôle des infections : contrôle de la température à l'entrée du site, point de lavage des mains ; distanciation sociale... ;
- Respecter et faire respecter les mesures de prévention de Covid-19 à tous les visiteurs et patients des sites de soins ;
- Organiser les séances de sensibilisation des populations sur les mesures de prévention de la Covid-19 ;
- Porter régulièrement les équipements de protection individuelle lors des soins ;
- Contribuer à la surveillance des épidémies en générale et de la covid-19 en particulier dans la zone de santé pendant les activités.

Mission 5 : Conduire les activités préventives de soins de l'enfant en lien avec les Centres de santé couvrant les sites de clinique mobile :

- Assurer la planification et la réalisation des activités de consultation Pré Scolaire des enfants sur les sites de clinique mobile ;
- Réaliser la consultation préventive de l'enfant par l'offre du paquet complet (déparasitage, supplémentation en vitamine A, vaccination, promotion de la croissance de l'enfant, sensibilisation sur les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) dans le respect du protocole ;
- Contribuer à l'effectivité de la prise des mesures anthropométriques chez les enfants de moins de 5 ans leurs interprétations de manière systématique lors des consultations curatives et préventives ;
- Participer à la vaccination, l'analyse des données, la gestion des intrants et de la chaîne de froid des FOSA respectives.

Mission 6 : Gérer les médicaments, les consommables médicaux et les intrants nutritionnels :

- Veiller à la bonne gestion des stocks des médicaments et consommables médicaux par la bonne utilisation des outils de gestion (bons de commandes inventaires réguliers, fiches de stock, rangement) mis à sa disposition pour les soins en clinique mobile ;
- Apporter un appui au chef d'équipe pour un meilleur suivi de la gestion de la pharmacie (organisation de la pharmacie, suivi la cohérence entre les différents outils de gestion et stock physique) ;
- Contribuer au suivi de la consommation mensuelle des médicaments et des consommables de l'équipe mobile afin d'éviter les ruptures ;
- Elaborer la consommation moyenne mensuelle (CMM) de l'équipe mobile, et la réajuste au besoin pour une gestion optimale des commandes et des stocks.

Mission 7 : Renforcer le système d'information sanitaire :

- Assurer la collecte, l'analyse des données et des indicateurs pour l'équipe mobile ;
- Elaborer les rapports mensuels d'activités (RMA), les rapports hebdomadaires en veillant à sa qualité, sa promptitude et complétude ;
- Rapporter les difficultés rencontrées et les remarques pour l'amélioration de la mise en œuvre des soins de santé primaires ;
- Analyser et interpréter correctement les indicateurs de performance.

PROFIL RECHERCHE :

Diplôme/niveau d'études requis : Diplôme de nutritionniste A1 ou d'infirmier A1.

Compétences et connaissances requises :

Indispensables :

- Expérience pratique en PCIMA et PCIME ;
- Bonne connaissance du protocole et directive CPS ;
- Bonne connaissance sur les messages ANJE ;
- Expérience si possible pratique en SSR (CPN, CPON, SONUB, PF) ;
- Capacité à animer des réunions et en faire les comptes – rendus ;
- Capacité à gérer une équipe de prestataires de soins de santé et de nutrition (Equipe mobile) ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Rigueur dans le travail ;
- Bonne capacité d'analyse.

Appréciées :

- Savoir conduire une moto, avec permis valide ;
- Comprendre au moins une des langues locales (Lingala/Kikongo) ;
- Connaissances en informatique : Word, Excel, PowerPoint ;
- Expérience en ONGI, avec ACF si possible.

COMMENT POSTULER :

Les personnes intéressées par cette position, doivent toutes renseigner le formulaire de candidature en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/FdZe8cxhKFY26yrR8>

OU en scannant le QR Code ci-dessous:



La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **11 mars 2024 à 12h00, heure de Kinshasa**. Seuls les candidats retenus pour les tests seront contactés.

IMPORTANT REFERENCES

ACF demande à tous les candidats trois références professionnelles.

Est considéré comme une référence professionnelle :

- Votre manager actuel ou votre ancien manager
- **ET** les coordonnées du département RH de votre organisation ou votre ancienne organisation

Les candidatures féminines répondant aux critères sont fortement encouragées.

Notre organisation est engagée dans la lutte contre l'Exploitation et les Abus Sexuels, la maltraitance des enfants ainsi que la Corruption.

Action contre la Faim n'exige, ni accepte des frais, des pots-de-vin, des paiements à aucun stade des processus de recrutements. ACF ne demande aucune information bancaire aux candidats. Il est strictement interdit de la part de notre personnel d'exiger ou d'accepter un rapport sexuel, ou un acte à caractère sexuel au.à la candidat.e.

Il est strictement interdit qu'un agent d'ACF, un gardien ou toute autre personne présente dans les locaux d'ACF :

- vous propose un rendez-vous contre l'acceptation de votre candidature
- vous propose un rapport sexuel ou acte à caractère sexuel contre l'acceptation de votre candidature
- vous demande de l'argent, de la boisson ou tout autre chose contre l'acceptation de votre candidature

Au cas où quelqu'un vous adresse avec une telle demande, veuillez contacter le numéro vert **47 66 77** (français, swahili, lingala et tshiluba). Ce numéro est gratuit et est disponible du lundi au vendredi de de 8h à 19h et le samedi de 9h à 15h (heures de Kinshasa). Le dimanche et les jours fériés le numéro vert n'est pas disponible. Dans ce cas, s'il y a urgence, veuillez utiliser l'adresse email : denonciationdesabus@cd-actioncontrelafaim.org

Fait à Kinshasa, le 26/02/2024

Département des Ressources Humaines

